

**Annexe 4 – Critères d'évaluation du projet : fonds communautaire pour les femmes**

<p><b>L'organisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Admissibilité</b></li>   <li>• <b>Capacité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le mandat et les objectifs de l'organisme sont-ils conformes à l'objectif du Programme de promotion de la femme et respectent-ils la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>?</li> <li>• L'organisme fonctionne-t-il de manière démocratique et sa gouvernance est-elle responsable?</li> <li>• L'organisme est-t-il stable sur les plans financier et administratif et peut-t-il gérer des ressources humaines?</li> <li>• L'historique de l'organisme en matière de financement par le Programme de promotion de la femme ou par d'autres sources de financement témoigne-t-il de son utilisation responsable des fonds et de la réalisation telle que prévue des projets?</li> <li>• L'organisme possède-t-il une connaissance manifeste de l'enjeu à traiter et une capacité de réaliser le projet, d'évaluer les résultats et de faire rapport à ce sujet?</li> <li>• Dans quelle mesure l'organisme obtient-il des ressources et crée-t-il des partenariats en oeuvrant auprès des institutions publiques et d'autres intervenantes et intervenants?</li> </ul>
<p><b>Le projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Harmonisation</b></li>   <li>• <b>Résultats attendus</b></li>   <li>• <b>Faisabilité et efficacité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le projet proposé s'harmonise-t-il avec les priorités en matière de financement du gouvernement du Canada et de CFC?</li> <li>• Le projet proposé cible-t-il et porte-t-il sur l'un ou plusieurs des enjeux prioritaires identifiés pour l'exercice 2007-2008?</li> <li>• De quelle façon le projet proposé contribuera-t-il à l'amélioration de la situation économique, sociale et culturelle des femmes?</li> <li>• La demande indique-t-elle des résultats clairs, réalistes et mesurables qui devront être obtenus grâce au projet et montre-t-elle clairement comment ces résultats toucheront directement les femmes?</li> <li>• Le projet est-il faisable et efficace, en ce qui a trait aux activités proposées, aux résultats attendus, au calendrier et aux risques possibles?</li> <li>• Dans quelle mesure l'organisme participe-t-il aux activités communautaires et collabore-t-il avec les intervenantes et intervenants concernés et dans quelle mesure les femmes touchées par l'enjeu participent-t-elles directement à tous les aspects du projet?</li> </ul>

<b>Budget du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Niveau du financement demandé au Programme de promotion de la femme.</li><li>• Autres soutiens financiers et en nature, compte tenu du fait que le PPF fournit généralement un financement allant jusqu'à un maximum de 60 p. 100 du coût d'un projet.</li><li>• Degré d'admissibilité des dépenses et des activités pour lesquelles l'organisme demande du financement au Programme de promotion de la femme.</li><li>• Le budget du projet est-il réaliste, compte tenu des activités proposées et des résultats attendus?</li><li>• Les montants demandés pour tous les postes budgétaires sont-ils compatibles avec les normes en vigueur?</li><li>• Raisons pour lesquelles CFC, plutôt qu'un autre bailleur de fonds, devrait financer votre projet.</li></ul>
-------------------------	--